
Centre pour enfants et familles

Justifier la protection contre la rougeole

La loi relative à la protection contre la rougeole est en vigueur depuis mars 2020. Cela signifie pour vous que si vous souhaitez venir dans notre crèche, vous devez présenter une preuve de protection contre la rougeole.

Vous devez seulement **montrer** le justificatif à la **direction de la crèche** et ne pas le lui remettre.

Qui doit justifier une protection contre la rougeole ?

- Personnes travaillant dans la crèche
- Enfants qui vont à la crèche
- Les parents qui passent plus de trois jours à la garderie pendant plusieurs minutes
- D'autres personnes qui passent plus de trois jours à la crèche pour plusieurs minutes. C'est le cas par exemple des bénévoles, des personnes qui accompagnent les enfants pendant leur période d'adaptation, des personnes qui font de la lecture et des personnes qui font des activités manuelles.

Adresse
KiTa Bremen
Auf der Muggenburg 5
28217 Bremen

Telephone
0421-361 5700

Téléfax
0421-361 59771

E-Mail
office@kita.bremen.de

Internet
www.kita.bremen.de

Métro
Ligne 3,5
Station
Eduard-Schopf-Allee

KiTa Bremen
Entreprise en nom personnel
de la municipalité de Brême
Directeur général
Wolfgang Bahlmann
Directeur général
adjoint
Petra Zschüntzsch

Deutsche Bundesbank
Agence Hannover
IBAN
DE09 2500 0000
0025 1015 66
BIC
MARKDEF1250

Numéro d'identification
fiscale
60-100-07915

USt-IdNr.
DE322325940

Il n'est pas nécessaire de justifier une protection contre la rougeole :

- si on est né **avant** 1971
- ou lorsqu'on amène ou va chercher son enfant

Votre nom, prénom

Quelle justification avez-vous ?

Pour les justificatifs, nous suivons les règles du §20 de la loi de protection contre les infections, paragraphes 8 et 9. Cochez la case correspondant au justificatif que vous montrez à la direction de la crèche.

- Preuve par votre certificat de vaccination** que vous avez reçu deux vaccins contre la rougeole.
- Preuve par un certificat médical** que vous ne pouvez pas être atteint de la rougeole parce que vous êtes immunisé.
- Preuve par un certificat médical** que vous ne pouvez pas être vacciné contre la rougeole pour des raisons médicales.

Par votre signature, vous confirmez que vos déclarations sont complètes et exactes.

Date, Signature

Protection des données personnelles

Nous pouvons consulter vos données conformément à l'article 9, paragraphe 2, point g, du DSGVO. Nous pouvons consulter vos données conformément à l'article 9, paragraphe 2, point g), du RGPD. Nous conserverons votre formulaire rempli tant que vous travaillerez à la crèche ou que vous viendrez probablement régulièrement.

Vous trouverez plus d'informations sur vos droits en ce qui concerne la protection des données et les coordonnées de notre responsable de la protection des données à l'adresse Internet suivante : <https://kita-bremen.de/datenschutz-11675>